

Les temps modernes... ad nauseum

« En France, on n'a pas de pétrole, mais on a du lithium. »

Non, ce ne sont pas des paroles de Saint-Michel de Sardou, ni de Tintin en Belgique, (du Sud), mais ce sont les mots du président Cramons (tout) en octobre 2022 à propos du projet EMILI [exploitation de mica lithinifère par Imerys]. Bon, à force on ne devrait plus être surpris, cependant on reste toujours sidérés face au cynisme de nos amis... oups, de vos élites.



Sur la commune d'Échassière dans l'Allier, c'est donc dans le granit (et non pas dans Simone) de Beauvoir que l'avenir de l'humanité se jouerait, à grands coups de pelleuses électriques et d'explosifs sans OGM. Pourtant, ce fameux granit de Beauvoir, des millions d'humains lui chient dessus depuis des décennies, car sa carrière de kaolin est utilisée entre autre pour fabriquer les chiottes (et de la vaisselle de luxe dans laquelle on chie également). Alors attention, accrochez-vous et penchons-nous sur ce « nouveau » dossier minier.

Voici quelques mots de la compagnie Imerys situant son projet dans le contexte politique et économique où le lithium est élevé au rang d'« or blanc des temps modernes » :

« Le lithium est une composante essentielle des batteries pour véhicules électriques. [...] Sa demande devrait être multipliée par 10 d'ici à 2030 en Europe. Ce projet permettra de contribuer à l'objectif de neutralité carbone à 2050 de l'Union européenne [...]. Le lithium est inscrit sur la liste des matières premières critiques établie par la Commission européenne en 2020. Le projet EMILI (jolie jolie) permettra de diminuer la dépendance européenne en lithium pour les batteries, qui est aujourd'hui totale, [...], agissant ainsi en faveur d'une souveraineté française et européenne sur une matière première stratégique. Ce projet pourrait entrer en production en 2028, avec un objectif de production de 34 000 tonnes d'hydroxyde de lithium par an pendant au moins 25 ans ».

Transition énergétique par ci, décarbonisation par là... et pourtant, jamais dans l'histoire une énergie ne fut remplacée par une autre. Le charbon n'a pas diminué la consommation de bois, le pétrole n'a pas supprimé l'extraction du charbon et une mine de lithium n'affectera pas la frénésie de l'industrie du pétrole ! Toutes ces formules sont inventées et agitées à tout vent dans le seul but de justifier un progrès qui a pour vocation de résoudre des problèmes qu'il aura lui-même créés !

« Une mine responsable »... avec 0,9 % de lithium dans les roches extraites, nous prédit Imerys... wahou, super !!! Mais de quoi sont donc composés les 99,1 % restant ? Le site de Beauvoir étant un gîte métallifère connu depuis des siècles, rien d'étonnant que des projets d'exploration et d'exploitation minière s'y soient déjà succédé. Etain, tungstène, plomb, antimoine, fluor, tantale, niobium, la liste des substances présentes dans ce granit est trop longue pour être exhaustive. Soulignons tout de même que plusieurs études officielles actent une concentration particulièrement importante en uranium et en thorium. Pour comprendre pourquoi la présence de ces éléments est problématique, il faut rappeler qu'après l'excavation du minerai, la première opération de l'industrie minière consiste à le broyer en une poudre la plus fine possible. Dans le cas du projet EMILI, seul le minerai de mica lithinifère contenant le lithium est sélectionné, puis envoyé à l'usine de raffinage qui alimentera ensuite les fabricants de batteries. Le reste (uranium, thorium, plomb, etc.) sera tout bonnement enfoui dans les galeries ou entassé aux abords du site d'extraction dans de gigantesques verses à résidus. Oui, mais paraît-il que la France ce n'est pas la Chine, ici on possède un savoir-faire exceptionnel ! En gros, on met une bâche (probablement fabriquée en Chine), on balance la merde toxique et radioactive, on remet une bâche, on plante un beau gazon tout vert, et hop le tour est joué. Étonnant, incroyable, grandiose, avant-gardiste (merci Bereta Berthe) !

« Une richesse humaine unique » peut-on lire dans la présentation du projet faite par Imerys. Avec un salaire de 800 000 euros par an (plus de 40 smic), Alessandro Dazza, PDG d'Imerys, a raison de parler de richesse humaine, puisque son salaire est issu directement de la sueur de ses ouvriers. 1 000 emplois directs et indirects liés à une mine pour enrichir un patron déjà blindé aux as, quelle perspective enthousiasmante ! Bon, on vous passe le discours sur les promesses de conditions extraordinaires de travail, les syndicats vous les vanteront bien mieux que nous !

Subventionné par le programme de financement « France relance », l'Union européenne, des constructeurs automobiles et des industriels, EMILI est un projet qui a le vent en poupe. Pourtant, il franchira un point de non-retour en vendant le précieux lithium issu de ce massacre à l'industrie biotomobile et en laissant sur place de l'uranium et du thorium radioactifs ainsi que d'autres métaux lourds. Pendant et après la mine, le désastre ! Mais dans une ambiance bienveillante avec pleins d'ouvriers épanouis (comme ceux sur les paquets de café équitable) dans un village où il fait bon vivre (sans HLM ni enfants bruyants)... Mais dis donc, ça a l'air aussi bien que la Légion ! C'est où qu'on signe ?

Parce que nos enfants d'amours ne méritent pas une planète où les mobylettes sont remplacées par des trottinettes électriques, il faut qu'on écrive une pétition super radicale (mais pas trop quand même) qu'on fera signer à des personnalités de gôche pour être enfin pris au sérieux ! On n'est pas content du tout !! Tenez-vous bien, ça va chauffer !!!

Avec toute notre bienveillance,

Michel Sardine, Jean-Paul Tartre, Isabelle des Balkans, et bien d'autres !

P.-S. : Bon, en attendant la pétition qui risque de prendre du temps (PPDA n'a toujours pas corrigé le premier jet), vous pouvez toujours adresser vos questions existentielles aux services-clients des parties prenantes de ce projet et aux institutions le soutenant.

Complément d'informations concernant le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), acteur discret mais central dans le projet EMILI

Le BRGM est l'institution de l'État français en charge du sous-sol et il est incontournable dans tout ce qui gravite autour de l'industrie minière. Comme c'est le cas pour la quasi-totalité des sites miniers français, cet organisme a mis beaucoup d'énergie pour explorer et parfois exploiter le gîte métallifère de Beauvoir.

Ainsi, le BRGM qui s'intéresse à cette zone depuis 1950, demande un permis d'exploration (PER) en 1962 pour le lithium et l'étain, puis demande l'ajout du béryllium en 1965. Les limites de ce permis se superposant avec les périmètres d'une mine de tungstène et des exploitations de kaolin déjà en fonction, le BRGM a dû négocier entre différents acteurs et l'État afin d'obtenir la validation de son permis en 1968 pour une durée de 3 ans. Renouvelé 2 fois, il cède ensuite ce permis à la SMMP (Société minière et métallurgique Peñarroya), exploitant déjà le tungstène sur ce secteur. En 1979, la SMMP obtient un permis d'exploitation (PEX) pour une durée de 5 ans et, en 1984, une filiale du BRGM, Coframine, rachète la SMMP et demande une prolongation de son permis d'exploitation qui lui est accordée. En 1989, l'État refuse la troisième demande de prolongation de ce permis d'exploitation sous prétexte que ce gisement est inexploitable dans les conditions économiques de l'époque. Face à ce refus et pour continuer d'exploiter cette zone qu'il considère comme prometteuse, le BRGM rachète la compagnie SKB (Société des kaolins de Beauvoir) pour réorienter ses activités vers l'exploitation d'une carrière de kaolin, tout en y conservant une petite activité d'extraction d'étain et de tantale. En 1994, SKB obtient l'autorisation d'y extraire de l'étain sans limitation de durée et Imerys rachète ensuite en 2005 la SKB au BRGM pour exploiter le kaolin de Beauvoir. Face à l'évolution du marché du lithium, en 2015, Imerys demande et obtient un permis d'exploration du lithium présent dans le granit de Beauvoir se trouvant sous le gisement de kaolin exploité jusqu'alors. Ce permis a été prolongé en 2021 afin de finaliser les recherches liées au projet actuel.

Cet entremêlement et cette succession de permis et de rachats de compagnies peut prêter à confusion, et néanmoins il est particulièrement représentatif du secteur minier et des activités parfois opaques mais toujours centrales du BRGM dans cette industrie. C'est d'ailleurs le BRGM qui, en 2020, publie un rapport recensant le potentiel minier en lithium pour la France hexagonale dans le but d'accroître l'attractivité de ce territoire vis-à-vis des compagnies minières nationales et internationales. Comme dans les années 50, ce rapport décrit la zone de Beauvoir comme étant très prometteuse pour une exploitation de lithium et c'est grâce au soutien constant du BRGM et à ses nombreuses recherches préalables qu'Imerys a eu suffisamment d'éléments en sa faveur pour démarrer le projet EMILI.

Pour toute demande d'informations complémentaires concernant le rôle du BRGM dans l'industrie minière et plus particulièrement sur le secteur de Beauvoir, n'hésitez pas à le solliciter dans l'une de ses nombreuses antennes régionales (Orléans, Clermont-Ferrand, Marseille, Toulouse, Montpellier, Strasbourg, etc.).

